

Vos questions / nos réponses

## proche addict

Par [Manette24](#) Postée le 28/09/2026 13:17

Bonjour, Je vous écris car je suis de plus en plus inquiète concernant ma belle-mère et la tournure que prennent ses habitudes depuis le décès de son mari en novembre dernier. La situation empire à vue d'œil et cela devient alarmant. Ses achats de tickets à gratter se multiplient de façon excessive. On en trouve littéralement partout : dans toute sa voiture (boîte à gants, sièges, vide-poches) et disséminés dans sa maison (cuisine, salon). En plus de cela, elle passe de longues heures devant la télé à jouer à des jeux de casino payants sur sa tablette, et elle a maintenant commencé à se rendre au casino deux dimanches par mois. Dès qu'on essaie d'aborder le sujet avec elle, le mur se lève : elle refuse catégoriquement d'écouter, se réfugie derrière son âge et nous renvoie qu'on ne va pas lui « apprendre la vie ». Elle est dans le déni total et se ment à elle-même sur l'ampleur du problème et l'argent que cela engloutit. Aujourd'hui, elle fait peur à ses deux fils qui n'oseront jamais la contrarier ou risquer de se fâcher avec elle. Mais de mon côté, avec ma belle-sœur, on est prêtes à bouger, à affronter les choses et à l'aider, quitte à se fâcher s'il le faut pour la sortir de là. J'ai peur qu'elle ne s'enfonce seule et qu'il soit trop tard le jour où les comptes flamberont complètement. Je me demande s'il existe des solutions, des types de signalements ou contrôle inopiné ?

---

**Mise en ligne le 06/10/2026**

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude.

Les épreuves et les décès génèrent souvent une fragilité face au comportement de dépendance.

Il vous serait possible de trouver vous et/ou votre belle-sœur un accompagnement auprès d'un psychologue et/ou d'une assistante sociale dans un centre de soin en addictologie. Que l'on appelle souvent des CSAPA.

Le psychologue pourrait vous aider à comprendre comment réagir au mieux avec votre belle-mère; L'assistante sociale pourrait évaluer avec vous les mesures d'une éventuelle protection juridique qui pourraient sécuriser financièrement votre belle-mère et si cela est nécessaire vous conseiller sur les aides au surendettement.

Les consultations sont proposées gratuitement, individuellement et confidentiellement.

Votre belle-mère pourrait également y trouver une aide si un jour elle le souhaitait. Des consultations individuelles avec psychologue, assistante social et médecin sont proposées aux personnes ayant une addiction.

Par ailleurs, le site de l'Autorité Nationale des Jeux, l'ANJ, lui permettrait de faire une demande d'interdiction d'accès aux jeux en ligne et aux casinos qui resterait activée pendant au moins 3 ans. Nous vous mettons en lien le site de l'ANJ. Il faut que ce soit elle qui en fasse la demande. Si elle n'est pas prête à faire la demande, il ne sera pas possible de le faire à sa place. Lui en donner l'information, lui permet d'en faire la demande quand elle le voudra.

Vous pourrez trouver des adresses de ces centres (CSAPA) dans notre rubrique « adresses utiles » que nous vous mettons en lien. Il faut y entrer une ville puis affiner votre recherche avec le critère « soutien individuel » ou « suivi socio-éducatif » ou « sevrage ambulatoire ».

Il vous est également possible pour vous, votre belle-mère et les autres membres de votre famille de contacter directement nos écoutants par téléphone ou par tchat.

Ils pourront vous proposer une écoute bienveillante, des conseils et des orientations adaptées.

Nous répondons de 08h à 23h, 7J/7j au 09 74 75 13 13. Les appels sont anonymes et non surtaxés. Par tchat, les échanges sont anonymes et gratuits depuis notre site de 12h à 19h 7j/7j.

Bien à vous

---

#### **En savoir plus :**

- [Autorité nationale des jeux \(ANJ\)](#)
- [Adresses utiles du site Joueurs info service](#)